Trait d'Union

N°473 / Novembre-Décembre 2020
www.ville-sees.fr

Le magazine bimestriel de votre ville

Sées

Petites Cités de Caractère

Les journées du patrimoine

p.12

ENVIRONNEMENT

Un Noël pas comme les autres

p. 4

SOCIAL

Le registre communal des personnes vulnérables

p. 6 à 7

SPORT

Un après-midi en faveur du Téléthon

p. 10

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE
POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

11-12-13 décembre 2020

Foire aux Dindes et aux produits régionaux

Bourse aux Jouets

Marché de Noël

© www.paulinesorel.com

Éditorial

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les beaux jours de septembre qui ont prolongé si agréablement la saison estivale ne sauraient occulter le fait que la reprise est bien là, pour tous.

Chacun d'entre nous a repris ses activités qu'elles soient professionnelles ou bénévoles.

Les enfants à l'école ont fait une bonne rentrée grâce à la mobilisation des enseignants et de tous les personnels impliqués dans la vie scolaire.

Au vu des sourires des enfants et des enseignants, nous ne pouvons que nous réjouir de la qualité de l'accueil.

À ce propos, je remercie la Direction Académique de l'Education Nationale d'avoir sélectionné les écoles publiques de notre cité pour une expérimentation unique dans l'Orne.

En effet, depuis la rentrée, les élèves de maternelle des deux écoles ont la moitié des cours en Anglais. Une chance pour nos enfants !

L'équipe municipale poursuit sa mission, notre commune est reconnue pour la panoplie des activités des services proposés aux Sagiens ainsi qu'aux habitants de notre territoire.

Les élus, les services techniques et le Centre Communal d'Action Sociale fournissent tous les efforts afin d'être attentifs à vos besoins et cela malgré le contexte actuel de crise sanitaire qui frappe notre pays.

Par ailleurs, au travers de ses compétences et de ses missions, la Communauté de Communes « les sources de l'Orne » examine actuellement le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Ce projet d'ensemble devra être cohérent et solidaire, il permettra selon la ferme volonté de vos élus communautaires d'avoir une véritable réflexion sur la démographie, l'habitat, l'économie, l'agriculture, le patrimoine, les paysages...

Toujours dans le cadre de la CDC, je me dois de signaler les travaux d'enfouissement des réseaux et du remplacement de l'éclairage public de la rue d'Argentré ainsi que la réfection des caniveaux autour des Halles, la rue du Dr Hommey est quant à elle programmée début 2021.

Je profite de l'occasion pour remercier les riverains de ces voieries pour leur compréhension et leur patience.

Je suis convaincu qu'avec l'appui de la communauté de communes, nous ferons en sorte de réussir le difficile pari du développement de notre territoire, notamment dans le cadre du programme « Petites villes de demain ».

À nous Municipalité d'impulser, aux Sagiennes et aux Sagiens de nous soutenir.

C'est le dernier bulletin 2020, je vous en souhaite une bonne lecture et qu'il me soit permis de vous formuler d'ores et déjà, de bonnes fêtes de fin d'année.

Avec mon entier dévouement.

Votre maire, Mostefa Maachi.

Sommaire

ENVIRONNEMENT *Un Noël pas comme les autres* ..... **p. 4**
ÉCONOMIE ..... **p. 5**
SOCIAL *Le registre communal des personnes vulnérables* ..... **p. 6 à 7**
CULTURE ..... **p. 8 à 9**
SPORT ..... **p. 10**
RETOUR SUR ..... **p. 11 à 12**
AGENDA ..... **p. 13 à 14**
VIE MUNICIPALE *Mots de la Majorité et de la Minorité* ..... **p. 15**
VIVRE A SÉES ..... **p. 16**

© www.pdfmesser.com

Environnement

UN NOËL PAS COMME LES AUTRES

À l'approche des fêtes de fin d'année, l'ADEME (Agence de la transition écologique), vous propose une info par jour pour un Noël écolo et tendance. Plus de renseignements sur : ademe.fr.

DES CADEAUX ÉCOLOGIQUES

1 Offrez des jouets ou jeux d'occasion !
Petits jeux de construction, jeux multimédias, vélos… on peut trouver beaucoup d'objets d'occasion en très bon état et bien moins chers.

2 Vous voulez offrir un téléphone portable ?
Pensez à un appareil reconditionné. Ces téléphones bénéficient d'une garantie de 2 ans comme les appareils neufs.

3 Le chiffre du jour
Selon une étude de l'ADEME, 72 % des jeunes de moins de 15 ans accepteraient de recevoir des jouets d'occasion à Noël.

4 Le saviez-vous ?
Selon une étude de l'ADEME, 15 000 à 25 000 tonnes de jouets seraient revendus ou donnés à des associations chaque année.

5 En panne d'idées de cadeaux ?
Trouvez des idées écolos ici

6 Noël c'est aussi penser aux autres
Vous pouvez donner des jouets que vous n'utilisez plus pour faire plaisir à d'autres enfants. Il vous suffit de les déposer par exemple chez EMMAÜS et Rejoué.

7 Donnez plutôt que conserver
Les Français gardent en moyenne 10 ans les jouets avant de les donner ou de les revendre. 10 ans, c'est long ! Donnez-les dès que vous êtes sûr que vos enfants ne les utiliseront plus.

8 Qui dit cadeaux de Noël, dit emballage cadeau !
Envie de sortir du lot ? Cette année, emballez vos présents dans du tissu à la manière d'un Furoshiki japonais ou dans de jolis sacs et boîtes de Noël réutilisables plusieurs fois.

9 Petite astuce écolo pour moins de déchets
Déballez soigneusement les cadeaux que vous recevez. Vous pourrez ainsi récupérer le papier cadeau et le réutiliser. C'est des déchets en moins dans la poubelle !

10 Papier cadeau écolo
Si le papier cadeau est incontournable pour vous, achetez du papier cadeau recyclé et évitez ceux métallisés et brillants, difficiles à recycler.

HABILLEZ VOTRE INTÉRIEUR AUX COULEURS DE NOËL TOUT EN RESTANT ÉCOLOGIQUE

11 Innovez et créez vous-même votre sapin
Un sapin en rondins de bois, branches de bouleau, en carton ou un sapin mural, les choix ne manquent pas ! Retrouvez ici plein d'idées de DIY.

12 Comment choisir votre sapin naturel ?
Des labels aident à reconnaître les sapins cultivés dans le respect de l'environnement (Plante bleue ou MPS). On trouve aussi des sapins de Noël issus de l'agriculture biologique.

13 Le chiffre du jour
80 % des sapins sont cultivés dans notre beau pays (Morvan, Jura…) et créent par conséquent de l'emploi en France.

14 Vous voulez replanter votre sapin dans le jardin ?
Laissez-le très peu de temps (environ 3 jours) dans votre logement pour ne pas assécher ses racines et choisissez-le avec un empotement important qui garantit des racines en bon état.

15 Pas de flocage
N'achetez pas de sapin coloré ou avec de la neige artificielle. Il ne pourra pas être recyclé.

16 Un sapin artificiel ?
Le sapin artificiel peut être une bonne alternative si vous le gardez longtemps (dans l'idéal au moins 20 ans) car il génère aussi des impacts environnementaux lors de sa fabrication et son acheminement (le plus souvent depuis l'étranger).

17 Une seconde vie pour votre sapin
Une fois les fêtes finies, donnez une seconde vie à votre sapin. S'il est en pot, il est possible de le replanter dans le jardin. Sinon, vous pouvez le ramener à la déchèterie ou dans certains magasins qui les reprennent. De nombreuses communes organisent aussi des collectes pour les composter ou les broyer et s'en servir en paillage dans les jardins publics.

18 Idées décoration
Utilisez des décorations en matières naturelles comme le papier, le liège et le bois pour votre sapin ! On pense également aux pommes de pin pour égayer la maison. Pour les décorer, n'utilisez pas de spray colorant, doré, argenté, pailleté… ils libèrent des polluants dans l'air ambiant et votre pommes de pin ne pourra plus être compostée quand vous voudrez la jeter…

19 Vous souhaitez illuminer votre intérieur ?
Ambiance chaleureuse et illuminée grâce aux guirlandes… à LEDs ! Elles consomment beaucoup moins d'électricité que les guirlandes traditionnelles.

PRÉPARATIO

20 Quel accompagnement pour la dinde ?
Privilégiez les produits de saison, issus de l'agriculture biologique ou encore des productions locales : potimarron, châtaignes, champignons… Un délice !

21 À court d'idées pour votre repas de Noël ?
L'ADEME a pensé à vous ! Pour trouver plein de recettes originales et savoureuses, consultez ce lien.

22 Qui dit Noël dit chocolat !
Optez pour des chocolats bios et issus du commerce équitable : c'est mieux pour l'environnement et cela permet à de petits producteurs de recevoir un revenu équitable pour leur travail. Responsable et solidaire, quoi de mieux !

23 Pensez aux sites d'échanges
Il vous manque de la vaisselle ou des ustensiles pour cuisiner (comme une poissonnière) ? N'achetez pas du neuf, et pensez aux sites d'échanges entre voisins. Convivialité garantie pour un Noël dans l'échange et le partage !

24 Une table zéro déchet c'est possible !
Cette année, pas de plastique ni de jetable sur la table ! Utilisez une nappe en tissu, de la jolie vaisselle et sortez les couverts en argent. Décorez la table avec des matières naturelles ou réutilisables.

25 Triez !
Et pour que ce soit aussi un Noël écolo jusqu'au bout, triez tous vos emballages ! Pour les 24 millions de Français qui bénéficient déjà d'une collecte de tous les emballages (papier, plastique, polystyrène…), il ne devrait plus rester grand-chose à jeter dans la poubelle classique.
On compte sur vous !

Service de presse ADEME — Tel : 01 58 47 81 28
e-mail : Service de presse ADEME / Newsroom / Twitter : ADEME / Linkedin : ADEME

L'ADEME EN BREF
L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre, et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle Ministère de la Transition écologique et solidaire et Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr ou suivez-nous sur @ademe

Ce que votre ville a déjà mis en place :

- 2016
- 2017 — *Création d'un sapin en bois de palette*
- 2018 — *Lancement de la grainothèque à la Médiathèque*
- 2020 — *Achat de guirlandes en LED*
- *En projet : Réflexion sur les solutions alternatives au sapin naturel*
- 2026

Économie

RENCONTRE ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET DES ARTISANS DE SÉES - 28.09.20

Une soirée conviviale de rencontre a eu lieu lundi 28 septembre à l'auditorium de l'espace culturel des Halles avec la municipalité et l'association des commerçants et artisans de la ville.

Notre cité a besoin de ses forces vives, car sans ses commerçants et ses artisans qui s'investissent au quotidien dans la vie de la commune, qui s'unissent, qui sont solidaires les uns des autres, qui sont force de propositions, la ville ne pourra rien faire.

NOUVELLE ÉCOLE DE DANSE ET DES ARTS

Contact : Alexandra Hubner

06 07 34 86 90

Mon école de danse à Sées, une « maison de la danse et des arts », permet l'accès à la danse et à la création artistique tout en :
- Valorisant l'image du territoire de l'intercommunalité,
- Rompant avec l'isolement dans les campagnes,
- Pratiquant la danse de façon intergénérationnelle.

Au travers de cours techniques de danse et de rythme, toutes les générations pourront se rencontrer, s'exprimer et créer ensemble.

Mon école mettra en relation les différentes disciplines artistiques et plus particulièrement la danse et la musique dans le cadre d'un cours de percussions corporelles notamment.

La maison de la danse et des arts permet de stimuler la créativité de chacun à travers les générations et d'ouvrir les échanges vers de nouveaux horizons grâce aux différentes associations de la communauté de commune. Et n'oublions pas son spectacle de fin d'année !

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE AU PRESSING DE SÉES

Depuis le 1er octobre, le pressing de Sées a changé de propriétaire. C'est ainsi que nous souhaitons une bonne retraite à Claudine Lecaille pour ses 13 ans passés au pressing. Et nous souhaitons la bienvenue à Valérie Lepeltier qui reprend la suite de la boutique en maintenant les missions du pressing ainsi que les retraits de colis.

Les horaires sont les suivants :
- du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 19 h (jusqu'à 18 h 45 le mercredi),
- le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Fermeture hebdomadaire le lundi.

Téléphone : 02 33 27 81 04

© Ouest France

REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

Le Registre Nominatif Communal est un document obligatoire pour toutes les communes. La ville de Sées met en place une Veille Sociale et Sanitaire afin de pouvoir apporter conseil et assistance aux personnes isolées les plus vulnérables (personnes âgées et handicapées), lors d'événements exceptionnels (canicule, grand froid, inondations, crise sanitaire…).

Au vu de la loi du 30 juin 2004, chaque maire est tenu de constituer et de tenir à jour tout au long de l'année un registre nominatif, le Registre Communal des Personnes Vulnérables.

QUI PEUT FIGURER SUR LE REGISTRE ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile.
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile.
- Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

QUI RÉALISE LA DEMANDE D'INSCRIPTION ?

La demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée, ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers (toute personne physique (parent, voisin, médecin traitant, etc.) ou morale (centre communal d'action sociale, service de soins à domicile, etc). Il doit cependant être à préciser que les demandes d'inscription, lorsqu'elles émanent d'un tiers, sont réalisées individuellement, au cas par cas par opposition à l'utilisation de listes préexistantes et par écrit.

LA PERSONNE DOIT-ELLE PRODUIRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE SON APPARTENANCE À L'UNE DES TROIS CATÉGORIES (plus de 65 ans, plus de 60 ans inapte au travail, handicapée) ?

Le système d'inscription sur le registre nominatif est avant tout déclaratif. Les personnes attestent sur l'honneur de leur qualité ; les pièces justificatives n'ont donc pas à être produites à l'appui de la demande mais sont tenues à la disposition du maire, le cas échéant. En revanche, si la demande d'inscription au registre ou la demande de radiation est le fait du représentant légal, ce dernier doit présenter l'acte justifiant sa qualité (extrait du jugement de tutelle).

Social

QUE DOIT FAIRE LE MAIRE À LA RÉCEPTION DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION ?

Le maire accuse réception de la demande d'inscription dans un délai de huit jours.
Qu'il s'agisse d'une demande d'inscription individuelle ou par le biais d'un tiers, l'accusé de réception est toujours adressé à la personne dont il est procédé à l'inscription ou à son représentant légal.

QUELLES INFORMATIONS DOIT CONTENIR L'ACCUSÉ DE RÉCEPTION ?

L'accusé de réception confirme l'inscription sur le registre. Il explicite en outre la procédure de radiation du registre, possible à tout moment sur simple demande, et précise que le silence de l'intéressé à la réception de l'accusé vaut approbation de son inscription sur le registre nominatif.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour être inscrit sur le registre communal, deux possibilités pour les personnes concernées résidant à Sées :

- Se présenter à l'accueil de la mairie ou du CCAS.
- Télécharger et renseigner le formulaire d'inscription téléchargeable sur le site de la ville puis le retourner au secrétariat de la mairie ou du CCAS.

LES PERSONNES EN RÉSIDENCE SECONDAIRE DANS LA COMMUNE PEUVENT-ELLES S'INSCRIRE SUR LE REGISTRE ?

Les personnes en résidence secondaire ont toute latitude pour demander leur inscription sur le registre de la commune de leur résidence secondaire si elles le désirent ou si un tiers procède à un signalement pour elles.

QUAND FAUT-IL RETIRER LES DONNÉES DU REGISTRE ?

Les données sont à retirer du registre lorsque :
- une demande de radiation a été enregistrée,
- la personne inscrite au registre informe le maire de son départ de la commune,
- la personne décède.

Les éléments d'informations communiqués sur ce registre ont pour seul objet le Plan D'Alerte et d'Urgence Départemental. Ils sont destinés exclusivement à l'usage du CCAS et de la Mairie de Sées, responsables de leur traitement.

Ces données restent confidentielles et seront traitées en conformité avec la loi n° 78.17 du 6 janvier 1978 relative à la loi informatique et libertés.

L'ACCUEIL AU CCAS

Elodie LALANDE

Agent en charge du CCAS

Le CCAS propose diverses aides sociales. Parmi les aides sociales facultatives :

- distribution alimentaire,
- aide financière,
- aide au logement,
- accueil d'urgence,
- animations.

Horaires CCAS :

Lundi - Mardi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Mercredi : 8 h 30 - 12 h

LANCEMENT D'UN CONCOURS PHOTOS

Début 2021 sera lancé sur Sées un concours photographique.

Celui-ci sera thématique, il mèlera le patrimoine historique et naturel de la ville avec la vie quotidienne de ses habitants.

Les photos lauréates seront publiées dans le Trait d'Union et seront récompensées.

Pour en savoir plus,
rendez- vous début janvier sur :

www.ville-sees.fr

HOMMAGE À MONSIEUR JEAN RIVIÈRE

Jean Rivière nous a quitté le 7 septembre dernier, laissant l'Alliance Musicale de Sées orpheline de l'un de ses fondateurs.

Il a œuvré pour notre association pendant plusieurs décennies, tout d'abord comme musicien (il jouait du baryton), puis en tant que membre actif, où il a entre autre assuré la gestion des fonds de l'association.

Avec les autres membres de l'Alliance Musicale, il a mené de nombreux projets pour plusieurs générations de musiciens : stage « musique et neige », repas dansants, concerts à Tönisvorst, concours de musique, sortie au Puy du fou, ... Après avoir cessé la pratique de son instrument, il est resté mélomane et aimait beaucoup venir nous écouter (avec une petite préférence pour les morceaux où ronflent les basses...). Jusqu'à l'année dernière, il participait encore au bon déroulement de nos concerts.

Il va beaucoup nous manquer !

Audrey Renault,
Présidente de l'Alliance Musicale

CINÉMA LE REX - ASSOCIATION « SÉES DU CINÉ »

L'HISTOIRE DU CINÉMA ET DE L'ASSOCIATION

L'Association « Sées du Ciné » est une association loi 1901 dont le but est le maintien d'un cinéma en milieu rural et l'utilisation du support cinématographique à l'éducation, à la citoyenneté et aux loisirs. Elle a été créée en janvier 1990.

Désireuse de faire en sorte que le cinéma reste un loisir accessible au plus grand nombre, l'association a mis en place une grille tarifaire qui soit la plus incitative et la plus favorable possible à une large fréquentation.

Le cinéma est mono écran, sa capacité est de 212 places (207 fauteuils et 5 espaces handicapés et/ou mobilité réduite).
Le cinéma a été rénové en 1999 et depuis 2010, il est passé à la projection numérique dans le cadre d'un programme national qui était indispensable à la pérennité du cinéma. Cela donne aussi la possibilité de projeter des films en 3D.

L'Association « Sées du Ciné » c'est :

- 3 salariés en CDI,
- 30 bénévoles (dont les 5 membres du bureau) qui évoluent dans le domaine de leur choix : projection, vente, animation, distribution des programmes, création et gestion des supports de communication (affiches, flyers, site internet, réseaux sociaux), bricolages divers.

MESSAGE DU CINÉMA

Pour rêver, partager, apprendre et s'amuser, vous avez le ciné !

Pour les petits comme pour les grands l'expérience en salle est unique, chacun a un regard différent.
Le cinéma fabrique des souvenirs, c'est une ouverture aux autres et à la culture du monde.

Depuis 1990, soutenue par la Ville, l'association Sées du Ciné qui gère le cinéma Le Rex s'emploie à maintenir un cinéma en milieu rural, un atout pour notre ville. Vous y êtes accueillis par des salariés et des bénévoles qui assurent la vente des billets, la projection, les animations et la programmation de films de tous les pays, de tous les genres, de toutes les langues, des films d'animation, des documentaires…

L'équipe du Rex vous souhaite bons films à tous et vous remercie pour votre soutien et surtout, pour continuer à venir au cinéma dans ce contexte difficile car, après un printemps éprouvant et une réouverture le 2 juillet, force est de constater que Le Rex n'a pas échappé à la baisse de 65 % de la fréquentation constatée au niveau national. La faute, entre autres, aux sorties qui sont sans cesse repoussées et à l'épidémie de coronavirus qui décourage parfois peut-être.

À très bientôt le plaisir de vous retrouver, venez en toute tranquillité, l'activité se fait dans le respect des consignes sanitaires mais n'oubliez pas votre masque, qui est obligatoire dans le hall, les circulations et dans la salle pendant toute la durée du film.

Prenez soin de vous et des vôtres et que vive le cinéma.

N'hésitez pas à nous écrire à lerex.sees@wanadoo.fr
Programme complet sur le site internet :
www.cinemalerex.fr
Facebook, Twitter, Instagram et Allociné

UN APRÈS-MIDI EN FAVEUR DU TÉLÉTHON

Le 5 décembre prochain, la municipalité renouvellera son soutien à l'Association Française contre les Myopathies (AFM) en organisant un après-midi sportif et ludique dans le cadre du Téléthon.

Cet après-midi rassemblera les associations sagiennes de 14 h à 18 h au complexe sportif municipal. Des défis seront proposés aux jeunes et au moins jeunes afin de récolter un maximum de dons.

Les bénévoles seront aussi à votre disposition pour vous proposer quelques réconforts après l'effort, puisqu'une buvette et une restauration seront disponibles.

Afin d'assurer la sécurité de tous, le port du masque et les distanciations seront appliqués à l'intérieur du complexe sportif. Une désinfection régulière du matériel sera également effectuée.

Retour sur

LES DIMANCHES AU BORD DE L'ORNE

Durant tout le mois d'août vous avez pu apprécier différents styles musicaux dans le cadre des Dimanches au Bord de l'Orne.

Tous les services municipaux se sont mobilisés pour vous offrir des spectacles de qualité, et nous les en remercions.

Chaque dimanche ce sont environ 400 personnes qui se sont rendues dans deux lieux inédits, le Cours des Fontaines et le Jardin d'Argentré.

Beaucoup d'entre vous nous ont fait part de leur satisfaction concernant ces emplacements et nous vous promettons de tout mettre en œuvre pour vous offrir un millésime 2021 de qualité.

Polyester Disco - 09.08.20

Julien Loko Irish Band - 16.08.20

Astian Bès et son complice 23.08.20

Vincent DO - 02.08.20

New Orleans & Swing Club - 30.08.20

Retour sur

LA LIBÉRATION DE SÉES
16 août 2020

La ville de Sées n'a pas oublié sa libération, il y a des rendez-vous dont la popularité ne faiblira jamais.

La cérémonie était animée par Monsieur Christophe Bayard, président de « Vive la Résistance » en présence de nombreuses personnalités conviées par le maire Mostefa Maachi, dont Madame la sénatrice, Nathalie Goulet et la nouvelle députée, Madame Chantal Jourdan.

LES RACONT'ARTS
7 au 10 octobre 2020

Salle comble samedi 10 octobre pour le spectacle « La vieille fille qui crachait sur la télé » organisé par la médiathèque de Sées et la médiathèque départementale de l'Orne ! Claire Garrigue et Fabienne Morel ont su enchanter leur public !

Au total, 110 personnes ont participé aux animations proposées par la Médiathèque Emile Zola dans le cadre du festival des Racont'Arts.

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Thème : « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ! »

Le vendredi 18 septembre, dans le cadre de l'événement national « Les enfants du patrimoine », la médiathèque a accueilli plusieurs classes pour une visite guidée des Halles. Elle a organisé un atelier où il leur a été proposé d'illustrer sur papier les anciennes Halles de Sées. Les travaux des artistes en herbe ont été exposés le temps du week-end à l'entrée du bâtiment.

Les 19 et 20 septembre, les Journées Européennes du Patrimoine se sont déroulées partout en Europe. À Sées, un grand nombre de bénévoles s'est mobilisé afin d'accueillir, dans les meilleures conditions, les visiteurs attirés par le patrimoine de notre ville. Ils ont su, par leur enthousiasme, communiquer leur passion de l'histoire de Sées à un public curieux de découvrir la ville sous un angle différent.

Du haut de la motte féodale c'est un panorama unique sur la ville que l'on peut découvrir et les commentaires de Monsieur Raymond Frébet permettent d'en saisir toute la diversité. Le dimanche après-midi, avec le concours du diocése de Séez c'est un parcours inédit qui a été proposé ; il se composait des visites de la Basilique, de la Galerie des évêques et de la Cathédrale dans laquelle il s'achevait avec la projection de la belle réalisation cinématographique de Monsieur Francis Bouquerel. Cette dernière montre comment la lumière, au fil du jour et des saisons, met en valeur la Cathédrale.

Un seul regret en ce week-end ensoleillé : ne pas avoir pu assurer la visite de la chapelle du collège Immaculée Conception et notamment de ses vitraux de Paul Bony. Espérons qu'en 2021, la pandémie aura disparu et que le retour à la normale nous permettra d'ouvrir davantage de lieux pour plus de visiteurs.

Agenda

Vous souhaitez faire paraître une annonce dans le bulletin municipal ? Merci de nous envoyer votre communiqué avant le mercredi **18 novembre** à : **communication@sees.fr**

Novembre

MAR 03 — 17h00 — Les Halles de Sées *
MARCHÉ DES PRODUCTEURS ET DES ARTISANS
Dégustation et vente de produits locaux.

JEU 05 — 20h30 — Cinéma Le Rex de Sées
CINÉ RENCONTRE
Film « Douce France » animé par Terre de lien en présence du réalisateur Geoffroy Couanon.

SAM 07 — 9h00 - 13h00 — Espace Saint Pierre
VENTE SOLIDAIRE
Meubles, vaisselle, livres, bibelots
Vente organisée par l'antenne Sagienne du Secours Catholique.

MER 11 — 10h15 — Devant l'Hôtel de ville
CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

JEU 12 — 10h00 — Médiathèque E. Zola
SÉANCE BÉBÉS LECTEURS
De 0 à 3 ans - Lectures, comptines animées et temps d'échanges.
ENTRÉE LIBRE

VEN 13 — 20h00 — Cinéma Le Rex de Sées
CINÉ RENCONTRE
Film « L'amour flou » de Romane Boringher et Philippe Rebbot en présence de la délégation normande de l'AMPF.

SAM 14 — 10h30 — Médiathèque E. Zola
STORY TIME - ATELIER D'ÉVEIL À L'ANGLAIS
Nouveau
De 5 à 7 ans.
SUR INSCRIPTION - GRATUIT

MER 18 — 14h15 — Auditorium
LECTURE-SPECTACLE
«IO 467» de Violaine Schwartz, organisé par le Cimade.
À partir de 12 ans. GRATUIT
SUR INSCRIPTION - 02 33 27 01 44

JEU 19 — 19h00 — Médiathèque E. Zola
BOUQUINADES DU JEUDI
Club de lecture.
GRATUIT

JEU 19 — 8h30 - 13h00 — Foyer municipal
DON DU SANG

JEU 19 — 20h30 — Cinéma Le Rex de Sées
CINÉ RENCONTRE
Film « Green Boys » animé par Dominique Chappée en présence de la réalisatrice Ariane Doublet.

VEN 20 — 14h00 — Cour Mazeline
ENTRAINEMENT À LA DICTÉE
Salle du club de l'amitié
Organisé par l'association Générations Mouvements.

VEN 20 — 20h30 — Auditorium
CONFÉRENCE - ACAS
« L'émigration des Percherons au Canada », par Michel Ganivet.
Réservation obligatoire : 06 37 71 90 77

SAM 21 — 10h30 — Médiathèque E. Zola
STORY TIME - ATELIER D'ÉVEIL À L'ANGLAIS
Nouveau
De 5 à 7 ans.
SUR INSCRIPTION - GRATUIT

MAR 24 — 14h00 — Cour Mazeline
ACTIVITÉS AU PROFIT DU TÉLÉTHON
Salle du club de l'amitié
Organisé par l'association Générations Mouvements.

VEN 27 — 14h00 — Cinéma Le Rex de Sées
CINÉ AINÉS
Organisé par l'association Générations Mouvements.

SAM 28 — Cinéma Le Rex
FESTIVAL « ¡ VAMOS AL CINÉ ! »
18 h : Las buenas intenciones
21 h : La llorona
Plus d'infos sur www.cinemalerex.fr

SAM 28 — 10h00 — Médiathèque E. Zola
LES CLASSIQUES DE MURIEL
À l'honneur : Auguste Rodin.
SUR INSCRIPTION - GRATUIT

SAM 28 — 10h30 — Médiathèque E. Zola
STORY TIME - ATELIER D'ÉVEIL À L'ANGLAIS
Nouveau
De 5 à 7 ans.
SUR INSCRIPTION - GRATUIT

Décembre

MAR 01 — 17h00 — Les Halles de Sées *
MARCHÉ DES PRODUCTEURS ET DES ARTISANS
Dégustation et vente de produits locaux.

JEU 03 — 14h00 — Cour Mazeline
ANIMATION LITTÉRAIRE
Par la librairie l'Oiseau Lyre
Salle du club de l'amitié
Organisée par l'association Générations Mouvements.

VEN 04 — 18h00 — Devant l'Hôtel de Ville
LANCEMENT DES ILLUMINATIONS DE NOËL

SAM 05 — 10h30 — Médiathèque E. Zola
STORY TIME - ATELIER D'ÉVEIL À L'ANGLAIS
Nouveau
De 5 à 7 ans.
SUR INSCRIPTION - GRATUIT

SAM 05 — Complexe sportif municipal *
TÉLÉTHON
Activités sportives proposées dans le cadre du Téléthon.

SAM 05 — 9h00 - 13h00 — Espace Saint Pierre
VENTE SOLIDAIRE
Meubles, vaisselle, livres, bibelots
Vente organisée par l'antenne Sagienne du Secours Catholique.

MER 09 — 20h30 — Auditorium des Halles
PRÉSENTATION DE LA RENTRÉE LITTÉRAIRE ET LECTURES D'EXTRAITS
Proposé par la librairie l'Oiseau Lyre.
ENTRÉE LIBRE

VEN/SAM 11/12 — Les Halles *
MARCHÉ DE NOËL

SAM 12 — Place de la 2ème DB *
LA FOIRE AUX DINDES ET PRODUITS RÉGIONAUX

SAM 12 — 10h30 — Médiathèque E. Zola
STORY TIME - ATELIER D'ÉVEIL À L'ANGLAIS
Nouveau
De 5 à 7 ans.
SUR INSCRIPTION - GRATUIT

DIM 13 — 10h00 — Les Halles *
BOURSES AUX JOUETS

MER 16 — 14h30 — Médiathèque E. Zola
ATELIER DE LOISIRS CRÉATIFS AUTOUR DE NOËL
Adultes et enfants à partir de 8 ans.
SUR INSCRIPTION - GRATUIT

JEU 17 — 19h30 — Médiathèque E. Zola
BOUQUINADES DU JEUDI
Club de lecture.
GRATUIT

VEN 18 — 14h00 — Cour Mazeline
ENTRAINEMENT À LA DICTÉE
Salle du club de l'amitié
Organisée par l'association Générations mouvements.

SAM 19 — 10h00 — Médiathèque E. Zola
LES CLASSIQUES DE MURIEL
À l'honneur : Jacques Boileau.
SUR INSCRIPTION - GRATUIT

* Sous réserve des conditions sanitaires

Agenda

RENSEIGNEMENTS 02.33.27.01.44
WWW.MEDIATHEQUE-SEES.FR

STORY TIME À LA MÉDIATHÈQUE !

Cemre Brunet, bénévole, propose aux enfants de grande section et CP des ateliers d'éveil à l'anglais. Au programme, lectures, comptines et jeux en anglais.

Ateliers gratuits - sur inscription
Tous les samedis à 10 h 30
(hors vacances scolaires).
Durée de l'atelier : 30 minutes.
Plus d'infos sur
www.mediatheque-sees.fr

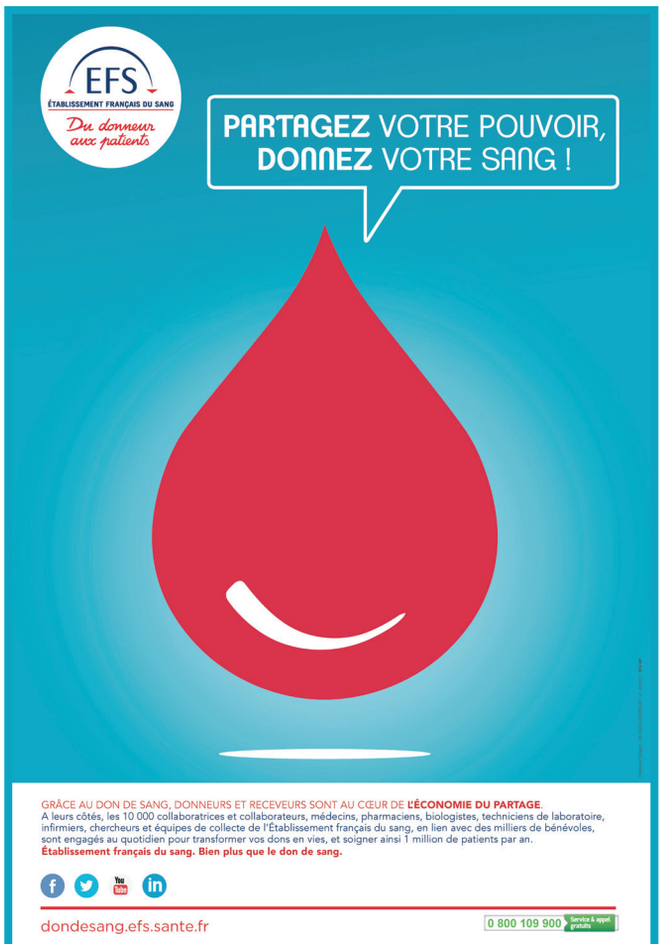

DON DU SANG

Jeudi 19/11 de 8 h 30 à 13 h 30
au Foyer Municipal

BANQUE ALIMENTAIRE

Tous les jeudis de 13 h 30 à 16 h
5 rue du Vivier - 61500 SÉES
Plus d'informations auprès
du CCAS : 02 33 81 79 71.

NOUVEAU
MÉDIATHÈQUE EMILE ZOLA

WIFI GRATUIT
S'ADRESSER À L'ACCUEIL

Vie municipale

LA TRIBUNE DE LA MINORITÉ

Après plusieurs décennies d'existence le concours des maisons fleuries a été annulé sans que les raisons ne soient communiquées aux sagiens.

Ce point est très sensible, puisque comme le soulignait le vice-président du comité d'attribution du label « petite cité de caractère » devant les élus municipaux, le fleurissement de la ville est un point important pour le maintien de ce label.

Le tourisme à Sées, est dynamisé par ce label difficile à obtenir et à conserver. Sa perte serait un coup dur à notre ville et à nos commerçants.

Cela est d'autant plus étonnant que la promotion de la ville de Sées était un élément mis en avant par notre nouveau maire.

Comment développer les activités touristiques de la ville alors que les décisions prises vont, semble-t-il, dans le sens opposé ?

Nous sommes inquiets que de telles conséquences ne soient pas discutées avec l'ensemble des élus et communiquées aux sagiennes et sagiens.

Par ailleurs, les annulations d'évènements justifiées par l'incapacité de respecter les règles barrières contre la COVID19 comme le carnaval, la fête des plantes, la fête de la musique, les festivités du 14 juillet avec son feu d'artifice, la braderie, le repas des anciens… n'ont pas entrainé les dépenses prévues au budget au fonctionnement.

C'est pour cette raison que nous proposons que les budgets non dépensés pour ces manifestions puissent être alloués aux différents acteurs de notre cité qui souffrent toujours de la situation sanitaire, comme par exemple le cinéma.

Les élus de la liste « l'Avenir sagien ».

Jean-Paul SAUVAGET
Retraité électrotechnicien

Hélène DEBACKER
Enseignante en gestion

Christian RICHARD
Cadre retraité de la fonction publique

Nous souhaitons la bienvenue à

Frédérique CARRÉ
Service des Ressources Humaines

Quentin HUSSON
CAP Jardinier - Paysagiste

Stéphanie SURIN
Accueil - CNI-Passeports
Etat civil

Laura LEVEQUE
Accueil - CNI-Passeports
Etat civil

et une bonne continuation à

Séverine DANOT
Service des Ressources Humaines

LA TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

La crise sanitaire a déjà coûté à la ville 38 000 € et le véritable bilan ne sera dressé qu'en fin d'année.
Il fera l'objet d'une communication à l'ensemble de nos concitoyens.

Afin de protéger les Sagiens, des achats de protections ont dû être réalisés comme des masques et des solutions hydro alcooliques.

Des aides ont été accordées pour accompagner nos commerçants (diminution du prix des places du marché, exonération des taxes sur les terrasses et la publicité, ...).

La balance sera sans aucun doute déficitaire. Les sommes mêmes les plus modiques non utilisées et affectées pour les manifestations permettront de combler légèrement les nombreux avenants de l'ancien collège. La gestion ne laisse pas place à l'improvisation.

Par ailleurs, cette pandémie a repoussé certains projets et il a été nécessaire de prioriser les actions.

Fin mai, lors de la passation de pouvoir avec l'ancienne municipalité, nous avons appris qu'il y avait peu de participants au concours des maisons fleuries et que ce dispositif devait être entièrement repensé, une refonte du règlement étant nécessaire.

Lors de la première rencontre de la commission « Développement Durable », l'ensemble des membres, y compris le représentant de l'opposition, ont unanimement décidé de reporter à l'année prochaine cette manifestation.

Travailler dans la précipitation et sans prendre le temps de la réflexion peut conduire à commettre de nombreuses erreurs, c'est ce dont nous ne voulons plus.

Le fleurissement est au cœur des préoccupations de la nouvelle municipalité et de beaux projets vont pouvoir voir le jour au cours des prochaines années. L'objectif n'est pas seulement de rendre la ville plus jolie mais qu'elle devienne un réel écrin écologique. Les services des espaces verts de la ville sont sensibilisés au projet et travaillent en étroite collaboration avec les nouveaux élus, pour faire de Sées une ville toujours plus agréable à vivre.

Conserver le label « Petite Cité de Caractère » reste pour nous une priorité, la ville fera en sorte d'en obtenir d'autres afin d'attirer davantage d'habitants, de commerçants et de touristes.

Enfin, dans le droit fil de notre programme, réjouissons-nous de notre sélection dans le dispositif, ô combien intéressant, « Petite Ville de Demain » qui permettra de revitaliser notre cité et son territoire.

Les élus de la liste « Sées mieux ensemble »

ÉTAT CIVIL

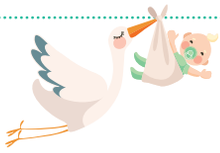

NAISSANCE

- 09/08 : Samuel Dard
- 17/08 : Cameron Bayet
- 31/08 : Keilyan Georget Bombled

- 10/09 : Antoine Bourgue
- 18/09 : Cassie Philouze

MARIAGE

- 15/08 : Madame Nadège Neagele et Monsieur Stéphane Frémont
- 29/08 : Madame Adeline Kerskens et Monsieur Pierrick Leurent

- 26/09 : Madame Isabelle Gesbert avec Monsieur Pierre-Henri Corpel

DÉCÈS

- 01/08 : Roger Godet - 81 ans
- 02/08 : Jacques Leleux - 87 ans
- 10/08 : Alain Hesnault - 62 ans
- 11/08 : Marie Le Texier - 102 ans
- 12/08 : Jean Vourch - 89 ans
- 13/08 : Roger Jeudy - 82 ans
- 20/08 : Colette Hardy née Gravel - 85 ans
- 20/08 : Hubert Urfin - 88 ans
- 20/08 : Jacqueline Zdunowski née Lesueur 92 ans
- 25/08 : Gisèle Roussel - 83 ans
- 27/08 : Lucienne Canton née Pietrzak - 81ans
- 29/08 : Nicole Triquenaux née Vanderschelden - 89 ans

- 01/09 : Louise Morel née Bonneau - 94 ans
- 07/09 : Jean Rivière - 96 ans
- 11/09 : Christèle Besnier née Joly - 51 ans
- 13/09 : Yanick Dhennin - 93 ans
- 16/09 : Mauricette Amiard née Cavecin 77 ans
- 16/09 : Gilbert Pautrat - 72 ans
- 16/09 : André Pierre - 76 ans
- 19/09 : Jacqueline Denis née Michel - 93 ans
- 21/09 : Bernard Blond - 72 ans
- 21/09 : Thérèse Bézier née Leroy - 89 ans
- 26/09 : Marguerite Lebossé née Maulavé 95ans
- 28/09 : Félix Robert - 87 ans
- 30/09 : Paulette Trouplin née Démarest 92 ans

ERRATUM : Madame Marie-Louise Bisson est décédée le 24 janvier dernier à l'âge de 107 ans et non de 93 ans comme énoncé précédemment.

DÉPISTAGE COVID-19 LA MAIRIE VOUS INFORME

Vous devez ou vous souhaitez vous faire dépister de la covid-19 ?
À ce jour, deux moyens sont mis en place à Sées et à Argentan :

1. AVEC Prescription médicale (ou billet d'avion) ET sur rendez-vous du lundi au vendredi, en contactant le laboratoire du Val d'Orne au 02 33 67 87 87 ou par mail secretaire.laboratoire@orange.fr.

   En « Drive » sur les communes de Sées et d'Argentan.

   + Le samedi, le drive d'Argentan est ouvert aux personnes prioritaires sur prescription médicale uniquement.

2. AVEC ou SANS prescription médicale et SANS rendez-vous. Se présenter sur le marché d'Argentan (Centre-ville - 61200) le mardi et le vendredi de 8 h 30 à 10 h 30.

   Les résultats des tests sont disponibles sous 24 h. Aucun résultat ne peut être donné par téléphone. Merci.

PHARMACIES DE GARDE

NOVEMBRE

- 31 & 01 >> VAST - GACÉ 02 33 35 52 16
- 07 & 08 >> GOURIO - SÉES 02 33 27 80 59
- 14 & 15 >> POTDEVIN NONANT-LE-PIN 02 33 39 94 10
- 21 & 22 >> THIEULIN - MORTRÉE 02 33 35 30 93
- 28 & 29 >> GOURIO - SÉES 02 33 27 80 59

DÉCEMBRE

- 05 & 06 >> GLORIA - MORTRÉE MOULINS-LA MARCHE 02 33 34 54 11
- 12 & 13 >> MORRUZZI - STE-GAUBURGE 02 33 34 04 18
- 19 & 20 >> VAST - GACÉ 02 33 35 52 16
- 26 & 27 >> LELIEPAULT - SÉES 02 33 27 80 54

RÉSO GARDES :
Service audiotel 24 h / 24 h
au 32 37 (0,35 € TTC / min)
ou sur www.3237.fr

MAIRIE DE SÉES

Place du Général de Gaulle
61500 SÉES
Tél. 02 33 81 79 70
E-mail : mairie@sees.fr
Site internet : www.ville-sees.fr
Facebook : Ville de Sées

HORAIRES D'ACCUEIL

Du lundi au vendredi :
De 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Passeport et carte d'identité sur RDV
Le samedi :
De 9 h à 12 h (Permanence état civil)
Passeports et carte d'identité sur RDV

MISSION LOCALE

Sur rendez-vous,
les mardis après-midi
et jeudis matin.
02 33 81 79 70

Trait d'Union n°473
Novembre - Décembre 2020
Magazine bimestriel de la Ville de Sées

Directeur de la publication : Mostefa MAACHI
Rédaction : Martine BIDAULT - Frédérique CARRÉ - Guillaume DUDRAGNE - Blandine GADEAU - Françoise HERBINIÈRE - Elodie LALANDE - Mostefa MAACHI - Julie MABILLE - Marie-Caroline MALEWIZC-LABBÉ - Graziella NOUVEL - Audrey RENAULT Christophe ROBIEUX
Impression : Bemo Graphic ALENÇON
Crédits photos : Ville de Sées - David Commenchal - Audrey RENAULT - Julie MABILLE - Association du Souvenir Français - Pixabay.com - Adobe stock